



LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administration@sesam21.fr- www.sesam21.fr

NOV
2020

DES TRAVAUX POUR SECURISER et DIVERSIFIER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La sécheresse de cet été a engendré **des déficits d'eau sur les ressources de plusieurs communes du secteur de Vitteaux** et donc des difficultés pour approvisionner en eau potable la population. Ces ressources, quantitativement plus faibles, couplées à des récoltes moins importantes engendrent une dégradation significative de la qualité (notamment pour le paramètre nitrates).

Pour éviter que cela se reproduise, il est nécessaire de **diversifier et de sécuriser en Eau Potable** cette partie de l'Auxois, notamment en créant une **artère «Vitteaux-Marcellois»** qui desservira également les communes de Massingy-les-Vitteaux, Saffres, Boussey et St-Mesmin.

L'alimentation en eau potable pour ces communes viendra des ressources du Lac de Pont, de Lédavrée (Clamerey) et des puits de Saffres dans un premier temps et dans un second temps, de la ressource de Grosbois.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 2 700 000 € HT.

DES AIDES FINANCIERES

Le SESAM peut bénéficier d'aides auprès :

- de l'Etat au titre de la DETR 2021,
- de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre du XIème programme d'intervention
- du Conseil Départemental de la Côte d'Or au titre des aides à l'adaptation au changement climatique (sécurisation d'alimentation).

CONSEILS

Préserver l'eau, c'est mieux la protéger.

Il est formellement interdit de jeter :

- des médicaments périmés ou entamés dans les égouts. Se renseigner auprès de son pharmacien.
- des produits polluants dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation
- des restes de désherbants ou d'engrais utilisés pour le jardinage
- des produits contre les rongeurs ou contre les limaces, etc.
- des huiles de vidange neuves ou usées
- des hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine, etc.
- des fonds de pot de peinture, de produits pour vernir les bois, etc.
- des insecticides domestiques et les produits pour protéger les bois des insectes, etc.

**“Apporter
ces déchets
en déchèterie”**

